



## **Boostez votre activité !**

*grâce à un coaching taillé sur mesure*



*date limite de candidature :*  
**le 28 février 2020**



### ***Vous êtes un indépendant, TPE/PME actif dans le secteur de la pierre naturelle ?***

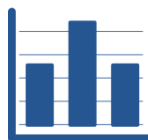
Objectif Blue Stone vous propose 30 heures de coaching individuel (d'une valeur estimative de 3.000 € HTVA) entièrement gratuit !



**Analyse financière**  
pour le développement de vos nouveaux projets



**Management et organisation interne**  
(motivation, gestion d'équipe, etc.)



**Marketing et démarche commerciale**



**Marketing et communication digitale**



***Règlement et formulaire: [bit.ly/OBS-COACH](https://bit.ly/OBS-COACH)***  
***Inscription en ligne: [bit.ly/CoachingOBS](https://bit.ly/CoachingOBS)***

*Avec le soutien du Fonds européen de développement régional*

## A. REGLEMENT

### ARTICLE 1 – Contexte

Grâce au Fonds européen de développement régional (FEDER), le programme européen "Interreg France-Wallonie-Vlaanderen" est à l'origine de nombreux projets visant au développement socio-économique des territoires situés de part et d'autre de la frontière franco-belge.

Le projet "Objectif Blue Stone" (OBS) qui a débuté en octobre 2016, a pour mission de redynamiser la filière "pierre bleue" sur le territoire transfrontalier de la province du Hainaut (BE), du Grand Hainaut français ainsi que du département des Ardennes (FR).

Il s'axe autour de trois grands objectifs :

- Accompagner les acteurs économiques de la filière
- Innover en développant de nouveaux débouchés
- Former aux métiers et savoir-faire de la pierre

Afin d'accompagner les indépendants, TPE et PME de la filière dans leur projets de développement transfrontalier, Objectif Blue Stone propose une offre de coaching individualisé et collectif entièrement gratuite, se basant sur les besoins rencontrés par la filière.

### ARTICLE 2 – Objet et contenu

L'objet du présent appel à candidature porte sur un coaching individualisé. **Chaque entreprise participante peut bénéficier, à titre gratuit, d'un maximum de 30 heures de coaching d'une valeur estimative de 3.000 € HTVA.**

Ce forfait de 30 heures peut être réparti **sur maximum deux des quatre thématiques suivantes** :

#### - Thématique n°1 – Management et organisation interne

##### Contexte

Une bonne stratégie managériale, c'est permettre à ses collaborateurs de libérer tout leur potentiel pour leur bien-être et celui de l'entreprise. Les structures présentes au sein de la filière sont bien souvent de petites entités qui se doivent d'être soudées pour répondre, à tout moment, à la variation du carnet de commande.

Des solutions doivent donc être apportées au chef d'entreprise pour analyser le travail de ses collaborateurs et leur fixer des objectifs pour que tous puissent libérer pleinement leur potentiel.

##### Objectifs (non exhaustifs) du coaching

- Analyser le fonctionnement de la structure et les problématiques vécues au quotidien
- Mettre en place une stratégie et un plan d'actions adaptés aux besoins rencontrés (gestion du stress, leadership, motivation, prise de décision, etc.)
- Appliquer le plan d'actions en apportant des solutions concrètes au chef d'entreprise et à ses collaborateurs.

#### - Thématique n°2 – Analyse financière pour le développement de nouveaux projets

##### Contexte

L'évolution concomitante des nouvelles technologies et du marché poussent les entreprises de la filière pierre à investir dans de nouvelles machines, souvent coûteuses, pour permettre de faire face à la concurrence.

La filière de la pierre naturelle, et plus précisément de la pierre bleue, est majoritairement composée de petites structures au capital limité, rendant l'accès à ces innovations parfois compliqué.

Des solutions de financement doivent donc être trouvées afin d'accompagner les entreprises dans la concrétisation de leurs nouveaux projets de développement.<sup>1</sup>

### Objectifs (non exhaustifs) du coaching

- Analyser la situation financière et les besoins de l'entreprise
- Réaliser un plan financier prévisionnel
- Accompagner l'entreprise dans l'établissement d'un dossier pour trouver le financement adéquat (primes à l'investissement, structures de financement, etc.)

## - Thématique n°3 – Marketing et démarche commerciale

### Contexte

Les entreprises de la filière manquent parfois de visibilité sur le marché et il y a des carences certaines dans leur démarche commerciale. Cela se traduit, par exemple, par une absence de show room pour accueillir le client, l'absence d'outils de promotion efficaces, etc.

De plus, ces acteurs ont davantage tendance à construire une stratégie axée sur des prix bas freinant, par conséquent, leur croissance.

Il est donc nécessaire de pouvoir les accompagner dans leur stratégie commerciale et marketing afin qu'ils développent de véritables avantages compétitifs.

### Objectifs (non exhaustifs) du coaching

- Analyser l'existant (offre proposée, positionnement sur le marché, outils de promotion, etc.)
- Réaliser une étude de marché (concurrents, clientèle, etc.)
- Mise en place d'une stratégie et d'un plan d'actions axé sur une approche client (B2B/ B2C)

## - Thématique n°4 – Marketing et communication digitale

### Contexte

La communication digitale représente un atout indéniable pour le développement d'une entreprise. Peu coûteuse, elle permet de renforcer l'identité de la société en créant un réseau de clients fidèles. Les réseaux sociaux représentent, par exemple, l'outil de promotion idéal pour ces entreprises travaillant un matériau noble et esthétique comme la pierre bleue.

Néanmoins, l'intégration de ces nouveaux supports au sein des entreprises de la filière pierre n'est pas toujours aisée. Il demeure donc primordial d'accompagner ces structures à l'utilisation de ces nouveaux outils.

### Objectifs (non exhaustifs) du coaching

- Evaluer le niveau de connaissance et les outils mis en place par l'entreprise
- Définir l'ADN de l'entreprise et son positionnement sur le marché
- Mettre en place une ligne éditoriale sur les supports les plus pertinents pour l'entreprise
- Former l'entreprise à l'utilisation de ces outils (analyse des indicateurs, outils graphiques, etc.)

## ARTICLE 3 – Partenaires

Le projet OBS est piloté par 7 opérateurs franco-wallons. 2 d'entre-eux sont en charge du volet "accompagnement" des entreprises et sont à l'origine du présent appel à candidature.

- Hainaut Développement (B) <http://www.hainaut-developpement.be/>
- La Communauté de Communes Sud-Avesnois (F) <https://cc-sudavesnois.fr/>

## ARTICLE 4 – Conditions de participation

L'appel s'adresse exclusivement aux entreprises (indépendants/ TPE et PME) actives dans le secteur de la pierre naturelle et plus spécifiquement de la pierre bleue.

- Carrières de granulats et de roche ornementale
- Transformateurs (tailleurs de pierre, marbriers, sculpteurs, etc.)
- Distributeurs
- Entrepreneurs de constructions (maçons, carreleurs, etc.)
- Designers
- Etc.

Pour être prise en considération, toute candidature doit au minimum respecter les critères suivants :

- **L'entreprise doit avoir son siège social situé sur la zone du Programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen**

Pour le versant wallon : Provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg

Pour le versant français : Département des Ardennes, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne

Pour le versant flamand : Provinces de Flandre occidentale et orientale

- **L'entreprise doit travailler la pierre bleue extraite sur le territoire transfrontalier franco-belge**
- **L'entreprise doit respecter le règlement des aides de *minimis***

Le règlement des aides de *minimis* a été mis en place par l'Union européenne pour encadrer le fonctionnement des aides publiques octroyées aux entreprises. Selon cette règle, une entreprise peut bénéficier d'un maximum de 200.000 € d'aides publiques par période de 3 exercices fiscaux consécutifs.

Une attestation reprenant les aides perçues au cours des trois derniers exercices fiscaux (2017, 2018 et 2019) pourra être demandée lors du démarrage du coaching.

Plus d'infos sur : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32013R1407>

- **Par le dépôt de sa candidature, l'entreprise atteste qu'elle est en règle avec ses cotisations sociales et fiscales, et ne fait pas l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, ni de poursuites administratives ou pénales.**

Les opérateurs du Projet OBS se réservent le droit de demander des documents prouvant la situation de l'entreprise.

- Remplir, dater et signer le formulaire de candidature disponible en annexe et le transmettre avant le 29 février 2020

Par mail à [arnaud.fleurquin@hainaut.be](mailto:arnaud.fleurquin@hainaut.be) et [c.destres@cc-sudavesnois.fr](mailto:c.destres@cc-sudavesnois.fr)

Par courrier pour une entreprise belge:

Monsieur Arnaud FLEURQUIN, Chargé de mission OBS,  
HD Gestion asbl,  
22 boulevard initialis  
7000 MONS

Par courrier pour une entreprise française:

Monsieur Corentin DESTRES, chargé de mission,  
Communauté de Communes Sud-Avesnois,  
2 rue du Général Chomel ZAC La Marlière,  
59610 FOURMIES

## ARTICLE 5 – Critère de sélection

Les candidatures qui auront satisfait aux conditions de participation seront analysées et sélectionnées sur base des critères suivants :

- Est-ce l'entreprise qui soumet sa candidature a déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre du projet OBS ?
- Le forfait de coaching proposé pourra-il répondre au(x) besoin(s) exprimé(s) par l'entreprise ?
- Le(s) besoin(s) exprimé(s) par l'entreprise permettent-ils de créer de nouveaux emplois ?
- Le(s) besoin(s) exprimé(s) sont-ils en adéquation avec la/les thématique(s) sélectionnée(s) ?
- L'argumentaire relatif au(x) besoin(s) est-il suffisamment détaillé ?

## ARTICLE 6 – Le jury

Le jury chargé de la sélection des candidatures est composé des opérateurs du Projet OBS suivants: la Communauté de Communes Sud-Avesnois et Hainaut Développement.

Les coachs peuvent également avoir un avis consultatif.

Le jury se réserve le droit de ne sélectionner aucune candidature.

## ARTICLE 7 – Le démarrage du coaching

Un premier contact téléphonique sera établi entre le(s) coach(s) et l'entreprise sélectionnée. Celui-ci permettra au(x) coach(s) de mieux appréhender le(s) besoin(s) de l'entreprise. Il permettra également la prise d'un premier rendez-vous sur le site d'activité de l'entreprise.

Le forfait de coaching démarrera à partir du premier rendez-vous fixé entre le coach et le coaché. Ils fixeront ensemble les objectifs, les résultats attendus, le calendrier ainsi que les modalités de rencontre.



## ARTICLE 8 – Le suivi et la clôture du coaching

Le suivi du coaching sera assuré par le(s) coach(s) avec pour obligation de respecter le forfait de 30 heures avec l'entreprise coachée.

Une fois le coaching lancé, l'entreprise bénéficiaire s'engage à suivre l'entièreté du forfait prévu. Dans le cas contraire, les opérateurs du Projet OBS se réservent le droit de ré-affecter les heures non inutilisées au profit d'autres entreprises.

Par souci de confort pour l'entreprise, les rendez-vous de coaching se dérouleront en priorité sur le lieu d'activité de l'entreprise. Si l'entreprise est d'accord, le(s) coach(s) peuvent également assurer un suivi à distance via un call center ou par e-mail.

L'équipe OBS reste également à disposition de l'entreprise pour toute question éventuelle. Les coordonnées des personnes de contact sont reprises à l'ARTICLE 11 du présent règlement.

Le coaching doit obligatoirement se clôturer au plus tard le 31 décembre 2020, date de fin du projet OBS.

Si le forfait de coaching n'a pas été totalement épuisé à cette date, l'entreprise est libre de poursuivre le coaching avec le(s) même(s) coach(s) à ses frais.

## ARTICLE 9 – Confidentialité

S'agissant d'un coaching financé dans le cadre du Fonds européen de Développement régional, l'entreprise coachée accepte que les conseils promulgués par le(s) coach(s) puissent être communiqués et servir à d'autres entreprises de la filière dans une démarche d'échanges transfrontaliers de bonnes pratiques.

Cependant, les opérateurs du Projet OBS s'engagent à ne jamais divulguer d'informations concernant la situation personnelle de chaque entreprise.

## ARTICLE 10 – Annulation

Dans l'hypothèse où le nombre de candidatures reçues serait jugé insuffisant, les opérateurs du Projet OBS se réservent le droit d'annuler le coaching et de le relancer à posteriori.

## ARTICLE 11 – Informations complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire au sujet du présent appel à candidature, vous pouvez contacter :

- Pour le versant français : Corentin DESTRES (Communauté de Communes Sud-Avesnois)  
[c.destres@cc-sudavesnois.fr](mailto:c.destres@cc-sudavesnois.fr) +33(0) 6 38 135 015
- Pour le versant wallon : Arnaud FLEURQUIN (Hainaut Développement)  
[arnaud.fleurquin@hainaut.be](mailto:arnaud.fleurquin@hainaut.be) - +32(0) 65 342 638

Plus d'informations sur :

<https://www.objectifbluestone.eu/>

<https://www.facebook.com/interregOBS/>

## B. FORMULAIRE DE CANDIDATURE (à renvoyer pour le 29 février 2020 au plus tard)

### 1. Présentation de l'entreprise

Dénomination de l'entreprise :

Forme juridique :

N°TVA ou SIRET :

Adresse complète du siège social de l'entreprise :

Secteur principal d'activité

- Carrière
- Taille et marbrerie
- Construction
- Architecture
- Autre (précisez)

Nombre de travailleurs au sein de votre entreprise tout statut confondu (apprenti, etc.)

Présentation de l'entreprise (en quelques lignes)

## 2. Présentation du responsable

NOM et Prénom

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

Formations/études

## 3. Présentation du ou des besoin(s)

Je souhaite poser ma candidature en vue de bénéficier d'un coaching gratuit (maximum 30 heures) pour la/les thématique(s) suivante(s) (*maximum deux lots*)

- Thématique n°1 – Management et organisation interne
- Thématique n°2 – Analyse financière pour le développement de nouveaux projets
- Thématique n°3 – Marketing et démarche commerciale
- Thématique n°4 – Marketing et communication digitale

Pour le(s) thématique(s) concernée(s), veuillez détailler en quelques lignes votre/vos projet(s)/besoin(s) pour lequel(s) vous souhaitez être accompagnés :



En soumettant ce formulaire, je m'engage à m'investir dans le coaching proposé en suivant le forfait de 30 heures jusqu'à son terme.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les données saisies dans ce formulaire soient utilisées afin de me-recontacter\*

**NOM et Prénom,**

**Qualité,**

**Date,**

**Signature,**

\*Objectif Blue Stone et ses partenaires respectent la réglementation sur la protection des données. Si vous ne souhaitez plus recevoir ce type d'information, veuillez nous contacter à l'adresse: [arnaud.fleurquin@hainaut.be](mailto:arnaud.fleurquin@hainaut.be) ou consulter notre politique de confidentialité sur : <https://www.objectifbluestone.eu/mentions-legales/>